

## Information sur les modalités d'inscription des étudiants de CPGE à l'université de Caen Normandie

### Les licences accessibles aux étudiants de CPGE au regard de la convention d'application proposée à ce jour

#### **BCPST (Biologie, chimie, physique et sciences de la terre)**

Sciences de la vie ; Sciences de la terre ; Sciences pour la santé ; Sciences de la vie et de la terre ; Physique ; Chimie ; Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.

#### **MPSI (Mathématiques, Physique et sciences de l'ingénieur) MP - MP \* (Mathématiques, physique)**

Informatique ; Mathématiques ; Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales ; Physique ; Mécanique ; Electronique, énergie électrique, automatique.

#### **Classes préparatoires littéraires (hypokhâgne – khâgne)**

Philosophie ; Lettres ; Sciences du langage ; Histoire ; Langues Littératures Civilisations Etrangères et Régionales ; Langues Etrangères Appliquées ; Géographie et aménagement ; Arts du spectacle (pour ceux qui ont suivi l'option théâtre et cinéma) ; Administration publique ; Humanités classiques ; Humanités numériques.

#### **Classes préparatoires économiques et commerciales voie générale (ECG)**

Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales ; Mathématiques ; Gestion ; Géographie et aménagement ; Langues Etrangères Appliquées ; Histoire parcours sciences politiques.

### Les modalités d'inscription

#### **Le calendrier d'inscription :**

La période d'inscription parallèle pour les étudiants de CPGE est fixée du 23/09/2024 au 30/11/2024.

#### **Les droits d'inscription et modalités de perception :**

Le tarif national des droits d'inscription universitaire est fixé par arrêté annuel ministériel.

Pour 2024-2025, il est de **175 euros**.

La perception des droits est faite par l'université par le biais de l'étudiant lors de son inscription. Les boursiers sont exonérés des droits de scolarité. Possibilité d'exonération ou d'accompagnement social (demande à saisir sur la plateforme [eCandidat](#) avant le 30/10/2024)

#### **L'inscription :**

Vous devez compléter le questionnaire de pré-inscription suivant :

<https://enquetes.unicaen.fr/index.php/313611?lang=fr>

1. Vous recevrez par mail un lien individuel et personnalisé vous permettant de procéder à votre inscription administrative.
2. Vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour obtenir une attestation comprenant un numéro qui vous sera demandé lors de votre inscription.
3. Une fois votre inscription administrative terminée, vous déposerez vos pièces justificatives
4. Après finalisation de votre inscription administrative, vous recevrez par mail les éléments nécessaires à la création et à l'activation de votre compte numérique, compte vous permettant d'accéder aux différents services numériques de l'Université (messagerie, demande de léocarte, certificat de scolarité ...). Si vous étiez inscrit en 2023/2024 à l'université de Caen, votre compte numérique sera automatiquement prolongé pour l'année universitaire 2024/2025.

#### **La carte étudiant : « la [Léocarte](#) »**

Une fois votre inscription en ligne finalisée et les pièces justificatives déposées et contrôlées, vous devez faire votre demande de Léocarte (<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/carte-etudiante/>). Cette carte permet l'accès aux services de l'université et du CROUS.

Si vous possédez déjà une léocarte (inscription en 2023/2024) une vignette 2024/2025 pourra être apposée par votre établissement sur présentation d'un justificatif d'inscription à l'université.

Les inscrits auront le statut d'étudiants de l'Université Caen Normandie. Ils bénéficieront des passerelles possibles et de tous les services accessibles aux étudiants : portail documentaire, messagerie, compte numérique, activités sportives, moodle, consultation des plannings, service médecine étudiante, service d'orientation,...

Informations disponibles sur le site de l'Université Caen Normandie à l'adresse suivante pour une première inscription <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/sinscrire/sinscrire-en-cpge/> ou pour une réinscription <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>